



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

Vannes, le 10 mai 2022

## **AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE**

(article L.123-19-2 du code de l'environnement)

Installations classées pour la protection de l'environnement

Dossier de porter à connaissance de la société D'AUCY LE FAOUËT  
Route de Quimperlé - 56320 LANVENEGEN et 56320 LE FAOUËT  
(évolution du plan d'épandage)

Une participation du public par voie électronique d'une durée de 15 jours est organisée du jeudi 12 mai 2022 au vendredi 27 mai 2022 inclus, portant sur un dossier de porter à connaissance présenté par le directeur de la société D'AUCY LE FAOUËT, située route de Quimperlé 56320 LANVENEGEN et 56320 LE FAOUËT.

La demande vise à obtenir une évolution du périmètre du plan d'épandage. Après modification le plan d'épandage couvrira une surface mise à disposition de 1 414,1 ha dont 1 124,3 ha épandables (826,7 ha dont 662,1 ha épandables actuellement). Le plan couvrant déjà les communes de Lanvégen(56), le Faouët (56) et Meslan(56) s'étendra aux communes de Guisriff (56), Priziac (56), Querrien (29) et Tremeven (29).

Pendant la durée de la participation du public, le dossier de porter à connaissance est consultable sur le site internet des services de l'État du Morbihan à l'adresse suivante :

<https://www.morbihan.gouv.fr/Publications/Consultations-publiques/Consultations-en-cours/Consultation-du-public-par-voie-electronique>

Les observations et propositions du public pourront être déposées par voie électronique du jeudi 12 mai 2022 au vendredi 27 mai 2022 inclus à l'adresse suivante : [ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr)

A l'issue de la participation du public, l'autorité compétente pour prendre la décision est le préfet du Morbihan.

Le présent avis destiné à annoncer l'ouverture de la participation du public sera affiché dans chacune des communes précitées et concernées par le plan d'épandage.

Pour le préfet et par délégation  
Pour le DDTM et par délégation  
Le chef de service

Jean-François Chauvet